

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Directeur de la publication : M. Le Maire

Janvier 2022



Notre délégué à la protection des données :
Service DPO / Syndicat Intercommunal AGEDI
15 Lieu-dit Les Marnières BP 90217 15 002 Aurillac
rgpd@agedi.fr

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2022

Directeur de la publication : M. Le Maire

En cette fin du mois de décembre, l'année se termine, et au moment où je rédige ces mots, je ne sais pas si je pourrai vous rencontrer le 22 janvier à l'occasion des vœux du Maire, pour un moment de convivialité déjà annulé l'an dernier.

Chaque annonce de la Préfecture nous apporte des restrictions supplémentaires face au coronavirus, qui, chaque jour prend de l'ampleur dans notre pays.

A ce jour, cette manifestation est toujours d'actualité, nous verrons bien !

Un petit mot sur les travaux.

L'effacement des réseaux

Cette année, les travaux effectués concernent principalement l'effacement des réseaux .

Grand'Rue :

L'évacuation des fils téléphoniques et des poteaux par la société « Orange » est enfin terminée (Plus d'un an d'attente!). La réfection des trottoirs sera réalisée en début d'année 2022 dès que les conditions météorologiques le permettront.

Rainecourt :

La deuxième tranche des travaux a commencé en ce début d'année 2021, elle se poursuivra en 2022 comme pour la Grand'Rue.

Rue de l'église et Rue des Vergers :

La troisième tranche des travaux suivra en 2023/2024.

La fibre

Selon Somme Numérique, la fibre devrait arriver au deuxième semestre 2022.

L'église

Les portes de l'église ont été refaites. La grande porte de l'église a été changée complètement et les trois portes ont été repeintes.

Je remercie M. Laurent DARRAS, menuisier-ébéniste à Framerville-Rainecourt et M. Bertrand VIGNON, peintre à Estrées-Deniécourt pour leur travail soigné et de qualité.

Aire de jeux à Rainecourt

Un portillon a été installé afin d'assurer la sécurité des jeunes enfants.

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2022

Directeur de la publication : M. Le Maire

Défibrillateurs

A partir de 2022, les établissements recevant du public ont l'obligation d'installer des défibrillateurs. De ce fait, deux défibrillateurs extérieurs ont été installés dans la commune (un sur le mur de la salle Saint-Nicolas, l'autre sous le préau de la Mairie). Cinq personnes seront formées prochainement sur l'utilisation de ces défibrillateurs. (Guy AVART, Jean-Philippe AVENEL, Patricia CARDON, Olivier SAVARY et Jean-Marie SCHIETEQUATTE). Je remercie d'avance notre formateur.

Arbres

Des arbres ont été plantés route de Lihons pour remplacer les arbres morts. Une vingtaine d'arbres ont été également plantés au niveau de la mare, à côté du Tour de Ville à Framerville.

Achat de terrain

Nous avons profité que M. LEFAUX reconstruise le mur de sa propriété, écroulé suite au gel de l'hiver dernier, pour acheter quelques mètres carrés en long du trottoir de la Grand'Rue afin d'améliorer la visibilité des automobilistes

et faire en sorte que le trottoir soit suffisamment large pour assurer le passage des piétons en toute sécurité.

Un petit mot également sur le recensement de la population, le PLUi et le comité des fêtes.

Recensement de la population

Ce recensement était prévu en 2021 mais du fait de la crise sanitaire, l'INSEE a repoussé ce recensement en 2022. Ce dernier aura donc lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Mme Anne-Sophie WAESELYNCK sera votre agent recenseur et Mme Marie DENIS, notre secrétaire de Mairie, sera la coordonnatrice.

Mise en place du PLUi

La communauté de communes met en place le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cette nouvelle formule est imposée par l'État, donc obligatoire !

Pour rappel, un flyer et un questionnaire ont été distribués dans vos boîtes aux lettres.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2022

Directeur de la publication : M. Le Maire

Il s'agit d'avoir une approche sur la manière d'aménager et de construire dans notre territoire et cela en se projetant sur une quinzaine d'années.

Les communes ne pourront plus agir seules, mais devront se référer à ce document élaboré par l'ensemble de la communauté de communes. Dans le cadre de ce PLUi, nous devons travailler en harmonie avec les autres communes.

C'est un sujet très important pour notre avenir. De ce fait, M. Frédéric KOENIG et moi-même avons intégré un groupe de travail composé de quatre communes.

Ce travail sur le PLUi va durer trois à quatre ans, il faudra exposer nos avis et nos souhaits pour notre commune afin de maintenir nos choix lors de l'élaboration de la carte communale (notre document d'urbanisme actuel).

Pour cela, vous êtes invités à répondre au questionnaire qui vous a été déposé dans vos boîtes aux lettres en décembre 2021.

Durant ces trois ou quatre années de réflexion, des réunions seront organisées pour le public.

Le comité des fêtes

Mme Evelyne SCHIETEQUATTE a souhaité démissionner du poste de Présidente du comité des fêtes, poste qu'elle occupait depuis de nombreuses années. Mme Evelyne SCHIETEQUATTE a donné beaucoup de son temps et a mené à bien toutes les manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année. Je la remercie vivement pour sa dévotion au sein du comité des fêtes et je la remercie de rester bénévole au sein de l'association.

C'est M. anthyme ONDICANA qui prend la suite, je lui souhaite bon vent. Il a aussi beaucoup d'idées, je sais qu'il saura mener cette tâche avec brio.

Remerciements

Je remercie le personnel communal pour leur travail et pour leurs bonnes relations avec les citoyens et les citoyennes de notre commune.

Je remercie l'équipe municipale pour leur aide et le travail d'équipe qui se passe dans un bon esprit, dans l'intérêt de tous.

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2022

Directeur de la publication : M. Le Maire

En raison de la crise sanitaire, cette année a été plus difficile.

Afin d'assurer les règles de distanciation, toutes nos réunions ont eu lieu dans la salle St Nicolas même si elles ont été moins nombreuses.

Mesdames, Messieurs

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite de tout cœur que cette année nouvelle vous apporte joie, amour, réussite et santé.

Le Maire, Jean-Philippe AVENEL



A noter sur vos calendriers !

Élection du Président de la République

1^{er} tour : 10/04/2022 – 2^{ème} tour : 24/04/2022

Élection des députés à l'assemblée nationale

1^{er} tour : 12/06/2022 – 2^{ème} tour : 19/06/2022

maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?

À compter du 1^{er} janvier 2022,

un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.



1

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



2

Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



3

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est validée

SUBVENTIONS VERSEES EN 2021

Croix rouge	600	euros
Comité des fêtes	2 500	euros
Catm-anciens combattants	100	euros
Lire et délires	500	euros
Le souvenir Français	100	euros
Restaurants du Cœur	300	euros
Société de chasse	150	euros

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2021

« sont restés les mêmes, il n'y a eu aucune augmentation de la pression fiscale communale. »

Pas d'augmentation

- *taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,90 %*
- *cotisation foncière des entreprises : 17,36 %*
- *taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,82 %*

Disparition de la taxe d'habitation pour les résidences principales. De ce fait, le Département ne prélèvera plus de taxe sur le foncier bâti, la Commune la percevra à sa place (soit taux communal de 9.28% + taux départemental de 25.54% = 34,82%).

LOCATION DE LA SALLE SAINT-NICOLAS

Tarifs Location Salle St-Nicolas	D'octobre à mars « tarif hiver »	D'avril à septembre « tarif été »
Habitants de Framerville-Rainecourt	Week-end : 160 euros 1 Journée : 120 euros (sauf samedi et dimanche)	Week-end : 140 euros 1 Journée : 100 euros (sauf samedi et dimanche)
Les extérieurs	Week-end : 190 euros 1 Journée : 140 euros (sauf samedi et dimanche)	Week-end : 170 euros 1 Journée : 120 euros (sauf samedi et dimanche)

INFORMATIONS PRATIQUES

Rentrée scolaire / dérogation

Contactez le service scolaire
de la communauté de communes « Terre de Picardie »
Avenue de Haute Picardie 80200 Estrées-Deniécourt
03 22 85 14 13



Relais Assistants Maternels

Contactez le RAM de Chaulnes
Contact : Séverine Fareneau
Email : ram@terredepicardie.fr
Tél. 03 22 85 48 06



Ou le RAM de Rosières
Contact : Stéphanie Cressonnier
Email : ram@terredepicardie.fr
Tél. 03 22 78 74 88

Amélioration de l'habitat

Contactez Soliha
N° vert : 0 801 907 594



Services à domicile

Contactez l'association Saint-Jean
Tél : 03 22 84 48 61



Service de portage de repas à domicile

Contactez la Croix-Rouge Française
Tél : 03 22 33 10 00

Transport scolaire et horaires des lignes entre villages

Site web : <https://trans80.hautsdefrance.fr/>



La déchèterie

lieu dit Maison Rouge 80170 Rosières en Santerre
Tél : 03 22 88 18 17

Horaires HIVER : du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 14h /17h

Mardi - Jeudi - vendredi et samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h

Horaires ETE : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 14h /18h

Mardi - Jeudi - vendredi : 9h - 11h45 / 14h - 18h

Samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h15

La déchèterie est fermée le lundi matin, le mercredi, le dimanche et les jours fériés.



Bibliothèque associative

Ouvert en 2009, le Gerموir est la bibliothèque associative de Framerville-Rainecourt.
Le Gerموir est ouvert à tous !
Contact : Madame Maryvonne MERIEUX de Framerville-Rainecourt



RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} Janvier 1999,
le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans.
Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de **se faire recenser à la mairie de leur domicile**, et ce entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Pièces à fournir :

Copie de la carte nationale d'identité / Copie du livret de famille /
Justificatif de domicile de moins de trois mois.



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SUR LE SITE « <https://ants.gouv.fr/> »

(Carte d'identité/Passeport/Carte grise/Permis de conduire/immatriculation...)

Carte nationale d'identité :

Voir le tutoriel sur le site web
de la commune
www.framerville-rainecourt.fr



RECENSEMENT POPULATION

du 20 janvier au 19 février 2022

Agent Recenseur :
Anne-Sophie WAESELYNCK

Merci de lui faire bon accueil !



Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

nr - imprimé : 136 - MAJESTES PERMANENTES

Recensement de la population 2022



**C'est utile pour vivre aujourd'hui
et construire demain**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple
sur Internet !**

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

MAJESTES PERMANENTES

QUELQUES RAPPELS !

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 19h30**

**les samedis
de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00**

**les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00**



ANIMAUX

Les propriétaires et détenteurs, même provisoires, d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter que les bruits ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

DESHERBAGE

Désherber au pied de chez soi : l'affaire de tous !



CALENDRIER 2022



FRAMERVILLE-RAINECOURT

2022
CALENDRIER
COLLECTE

JANVIER

SA 1
DI 2
LU 3
MA 4
ME 5
JE 6
VE 7
SA 8
DI 9
LU 10
MA 11
ME 12
JE 13
VE 14
SA 15
DI 16
LU 17
MA 18
ME 19
JE 20
VE 21
SA 22
DI 23
LU 24
MA 25
ME 26
JE 27
VE 28
SA 29
DI 30
LU 31

FÉVRIER

MA 1
ME 2
JE 3
VE 4
SA 5
DI 6
LU 7
MA 8
ME 9
JE 10
VE 11
SA 12
DI 13
LU 14
MA 15
ME 16
JE 17
VE 18
SA 19
DI 20
LU 21
MA 22
ME 23
JE 24
VE 25
SA 26
DI 27
LU 28

MARS

MA 1
ME 2
JE 3
VE 4
SA 5
DI 6
LU 7
MA 8
ME 9
JE 10
VE 11
SA 12
DI 13
LU 14
MA 15
ME 16
JE 17
VE 18
SA 19
DI 20
LU 21
MA 22
ME 23
JE 24
VE 25
SA 26
DI 27
LU 28
MA 29
ME 30
JE 31

AVRIL

VE 1
SA 2
DI 3
LU 4
MA 5
ME 6
JE 7
VE 8
SA 9
DI 10
LU 11
MA 12
ME 13
JE 14
VE 15
SA 16
DI 17
LU 18
MA 19
ME 20
JE 21
VE 22
SA 23
DI 24
LU 25
MA 26
ME 27
JE 28
VE 29
SA 30
DI 31

MAI

DI 1
LU 2
MA 3
ME 4
JE 5
VE 6
SA 7
DI 8
LU 9
MA 10
ME 11
JE 12
VE 13
SA 14
DI 15
LU 16
MA 17
ME 18
JE 19
VE 20
SA 21
DI 22
LU 23
MA 24
ME 25
JE 26
VE 27
SA 28
DI 29
LU 30
MA 31

JUIN

ME 1
JE 2
VE 3
SA 4
DI 5
LU 6
MA 7
ME 8
JE 9
VE 10
SA 11
DI 12
LU 13
MA 14
ME 15
JE 16
VE 17
SA 18
DI 19
LU 20
MA 21
ME 22
JE 23
VE 24
SA 25
DI 26
LU 27
MA 28
ME 29
JE 30

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT 😊

Papiers d'écriture, livres, cahiers, prospectus, journaux, magazines, enveloppes, sur-emballages en carton, petits cartons, cartons de jouet

SACS BLEUS

SACS JAUNES

Bouteilles d'eau, soda, lait
Bidons et flacons de produits d'hygiène et d'entretien
Pots et barquettes en plastique
Sacs, sachets et films plastiques
Barquettes en polystyrène
Boîtes de conserve
Bidons de sirop
Aérosols
Barquettes en aluminium
Canettes métalliques
Briques alimentaires de lait, soupes, jus de fruit

● Collecte des sacs jaunes ● Collecte des sacs bleus ● Collecte des ordures ménagères

⚠️ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

JUILLET

VE 1
SA 2
DI 3
LU 4
MA 5
ME 6
JE 7
VE 8
SA 9
DI 10
LU 11
MA 12
ME 13
JE 14
VE 15
SA 16
DI 17
LU 18
MA 19
ME 20
JE 21
VE 22
SA 23
DI 24
LU 25
MA 26
ME 27
JE 28
VE 29
SA 30
DI 31

AOÛT

LU 1
MA 2
ME 3
JE 4
VE 5
SA 6
DI 7
LU 8
MA 9
ME 10
JE 11
VE 12
SA 13
DI 14
LU 15
MA 16
ME 17
JE 18
VE 19
SA 20
DI 21
LU 22
MA 23
ME 24
JE 25
VE 26
SA 27
DI 28
LU 29
MA 30
ME 31

SEPT.

JE 1
SA 3
DI 4
LU 5
MA 6
ME 7
JE 8
VE 9
SA 10
DI 11
LU 12
MA 13
ME 14
JE 15
VE 16
SA 17
DI 18
LU 19
MA 20
ME 21
JE 22
VE 23
SA 24
DI 25
LU 26
MA 27
ME 28
JE 29
VE 30

OCT.

SA 1
DI 2
LU 3
MA 4
ME 5
JE 6
VE 7
SA 8
DI 9
LU 10
MA 11
ME 12
JE 13
VE 14
SA 15
DI 16
LU 17
MA 18
ME 19
JE 20
VE 21
SA 22
DI 23
LU 24
MA 25
ME 26
JE 27
VE 28
SA 29
DI 30
LU 31

NOV.

MA 1
ME 2
JE 3
VE 4
SA 5
DI 6
LU 7
MA 8
ME 9
JE 10
VE 11
SA 12
DI 13
LU 14
MA 15
ME 16
JE 17
VE 18
SA 19
DI 20
LU 21
MA 22
ME 23
JE 24
VE 25
SA 26
DI 27
LU 28
MA 29
ME 30

DÉC.

JE 1
VE 2
SA 3
DI 4
LU 5
MA 6
ME 7
JE 8
VE 9
SA 10
DI 11
LU 12
MA 13
ME 14
JE 15
VE 16
SA 17
DI 18
LU 19
MA 20
ME 21
JE 22
VE 23
SA 24
DI 25
LU 26
MA 27
ME 28
JE 29
VE 30
SA 31

● Collecte des sacs jaunes ● Collecte des sacs bleus ● Collecte des ordures ménagères

⚠️ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE



DÉCHÈTERIE
ROSIÈRES EN SANTERRE

HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER Du 1 ^{er} Octobre au 31 Mars	ÉTÉ Du 1 ^{er} Avril au 30 Septembre
LUNDI	fermée 14h - 17h	fermée 14h - 18h
MARDI	9h - 11h45 14h - 17h	9h - 11h45 14h - 18h
MERCREDI	fermée fermée	fermée fermée
JEUDI	9h - 11h45 14h - 17h	9h - 11h45 14h - 18h
VENDREDI	9h - 11h45 14h - 17h	9h - 11h45 14h - 18h
SAMEDI	9h - 11h45 14h - 17h	9h - 11h45 14h - 17h15



INFOS / Site web : www.terredepicardie.fr
CONTACT / Service déchets - Tél. : 03 64 63 00 60



A.I.R. - RESSOURCERIE (ENCOMBRANTS)
/ Collecte sur rendez-vous - Tél. : 09 72 25 71 64



LA **FIBRE OPTIQUE** POUR TOUS

DE LA CONSTRUCTION À L'UTILISATION

La construction d'un réseau de fibre optique doit s'effectuer en partenariat avec les élus locaux et acteurs du territoire pour faciliter sa mise en place pour permettre aux usagers de profiter d'une connexion très haut débit.

PHASE 1

CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

1-1



Études préalables pour le passage du réseau, validation des emplacements des NRO* et PM* et recensement des infrastructures existantes

1-2



Recensement des projets à venir (extension, création de lotissement, effacement de réseau...) auprès des collectivités

1-3



Recueil des autorisations nécessaires au déploiement (passage en façade, poteaux électriques, conduits d'immeubles collectifs, autorisations diverses dans le cadre de travaux de génie civil...)

1-4

Pose des NRO et PM



1-5



Déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations

1-6



Réception des travaux et contrôle de conformité des réseaux



FIBRE OPTIQUE

PHASE 2

COMMERCIALISATION ET UTILISATION DU RÉSEAU

2-1



Arrivée des opérateurs commerciaux
(gel des réseaux environ 3 mois)

2-2



Réunion d'information aux élus pour les informer des modalités de lancement de la commercialisation

2-3



Communication grand public par notre délégataire (courriers, publicité presse...)

2-4



Organisation de forums opérateurs par notre délégataire permettant la souscription d'offres fibres par le particulier (sous conditions : autorisation et organisation dépendent des conditions sanitaires)

2-5



Souscription à un abonnement fibre déclenchant un rendez-vous chez le particulier pour l'installation d'une prise optique

2-6



Installation chez l'utilisateur final qui peut ainsi profiter des services permis par la fibre optique Somme Numérique

GLOSSAIRE

NRO : Nœud de raccordement optique (connexion de toutes les prises du territoire)
PM : Point de mutualisation ou armoire de rue
PB : Point de branchement (boîtier sur façade ou poteau électrique)

FIBRE OPTIQUE

somme
numérique

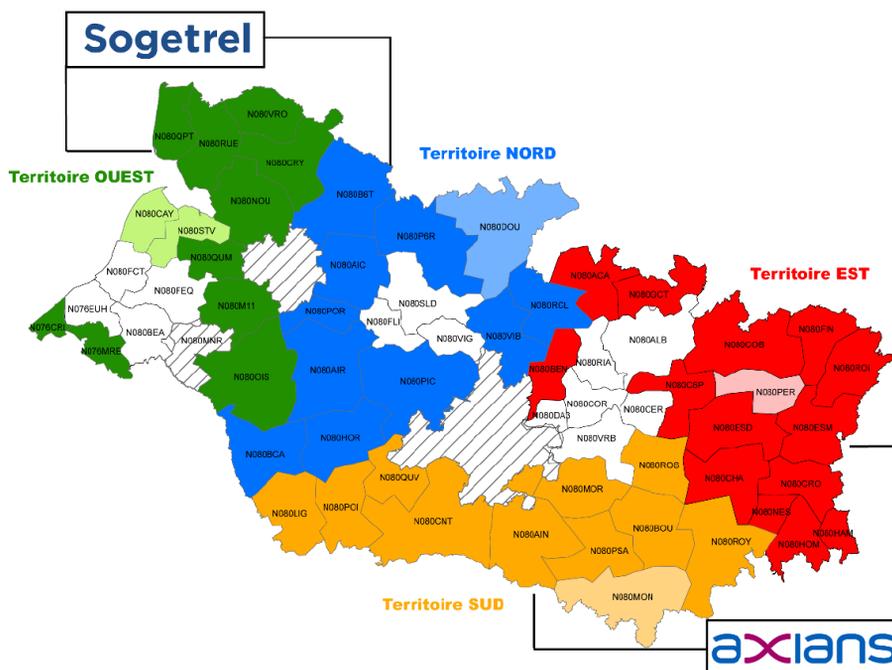


Installation du Nœud de Raccordement Optique

ROSIERES EN SANTERRE

OCTOBRE 2021

Somme Numérique déploie actuellement le FTTH sur tout le Département :



L'ensemble représente un investissement de plus de 160 millions d'euros, financé par l'Etat, l'Europe, la Région Hauts-de-France, le Département de la Somme, les Communautés de Communes et par Somme Numérique en autofinancement.

Les travaux d'aménagement devraient s'accélérer dans les semaines à venir suite à l'installation du NRO (nœud de raccordement optique) de Rosières-en-Santerre notamment.



Plan France
Très Haut Débit

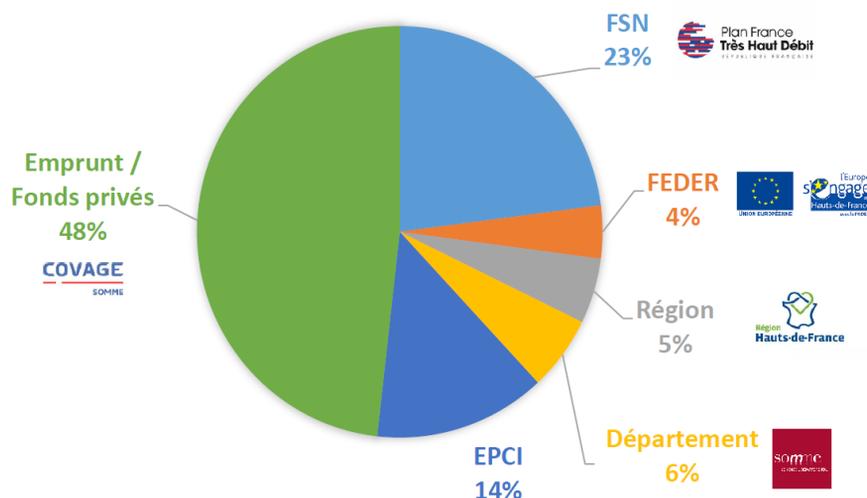


FIBRE OPTIQUE

somme
numérique



Les financeurs :



Dans les faits :

Le NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Rosières-en-Santerre figure parmi les points centraux du réseau de Somme Numérique, destinés à irriguer tous les logements et tous les locaux professionnels des territoires desservis, hors des territoires d'Amiens Métropole et de l'ancienne communauté de communes de l'Abbevillois.

⇒ **Le NRO installé à Rosières-en-Santerre** permettra, le raccordement à la fibre optique chez l'habitant, mais aussi, des sites publics et entreprises de 10 communes :

BAYONVILLERS	CAIX	FRAMERVILLE-RAINECOURT
GUILLAUCOURT	HARBONNIERES	MEHARICOURT
ROSIERES-EN-SANTERRE	VAUVILLERS	VRELY
WIENCOURT-L'EQUIPEE		



FIBRE OPTIQUE

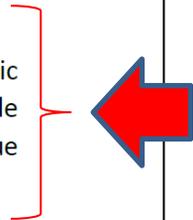
somme
numérique



Le NRO de Rosières-en-Santerre en quelques chiffres :

- 3900 Prises à déployer
- 9 armoires de rue
 - 4 à Rosières en Santerre,
 - 1 à Vauvillers,
 - 1 à Caix,
 - 1 à Guillaucourt,
 - 2 à Harbonnières
- 110 km de fibre optique
- 17 km de génie civil à réaliser

Le réseau de Somme Numérique est mis en exploitation via une Délégation de service public confiée à l'entreprise COVAGE, qui effectuera des réunions d'informations et forums de présentation publics, afin que chaque habitant puisse réserver sa connexion à la fibre optique en s'inscrivant auprès de l'opérateur de son choix.



INFORMATION DE SOMME NUMERIQUE du 28/09/2021

Tél : 03 22 22 27 27

FACILITER L'ACCES AU TRES HAUT DÉBIT SUR FIBRE OPTIQUE POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES

LES FUTURS HABITANTS doivent préparer l'arrivée de la fibre en s'assurant d'une réservation pour le passage ultérieur à la fibre en domaine privé (fourreaux, accès aérien ou façade) pour une maison tout comme pour un bâtiment communal.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes Terre de Picardie commence. Elaborons ensemble le PLUi !

Les élus de la Communauté de Communes Terre de Picardie ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble des 43 communes afin de traduire le projet de territoire de l'intercommunalité pour les 10 à 15 années à venir.

Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol pour quiconque veut construire, modifier, transformer, réhabiliter ou agrandir une construction. Des moments de concertation seront organisés pour le public pendant toute la phase d'élaboration qui durera 5 ans.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE :

Afin de mieux comprendre notre territoire et votre vie quotidienne, nous vous invitons à vous exprimer et à nous parler de votre « vécu ». Ces éléments précieux viendront enrichir le diagnostic en cours de réalisation.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmREA9Sijvyf3itbNBr2B-X1P7hZcc42NUTliZi_zakc_JMA/viewform

INFORMATION ET CONCERTATION :

Internet : Toutes les informations relatives au PLUi avec les dates de la concertation sont à retrouver sur le site internet et le Facebook de Terre de Picardie : <http://www.terredepicardie.fr>
<https://www.facebook.com/TerredePicardie>

Newsletter : une newsletter a été mise en place vous permettant ainsi d'avoir des actualités régulières du projet. Pour vous inscrire, il suffit de nous envoyer un mail à l'adresse suivante : PLUi@terredepicardie.fr

Expositions et permanences : deux expositions seront organisées sur le territoire à partir du mardi 25 janvier 2022 à la médiathèque de Chaulnes et en mairie de Rosières-en-Santerre.

L'équipe en charge du projet sera présente pour une permanence le :

mercredi 26 janvier 2022 en mairie de Rosières-en-Santerre de 14h à 16h

Place du Maréchal Leclerc - 80170 ROSIERES-EN-SANTERRE

mercredi 2 février 2022 à la médiathèque de Chaulnes de 14h à 16h

Avenue Aristide Briand - 80320 CHAULNES

N'hésitez pas à venir les rencontrer afin d'échanger et de poser vos éventuelles questions concernant le PLUi ;

Registre communal : un registre est présent dans les mairies des communes de Terre de Picardie. Ce registre vous permet de nous faire part de vos observations et remarques au sujet du PLUi ;

Contact : pour toutes questions au sujet de la démarche, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : PLUi@terredepicardie.fr

LES PRINCIPAUX TRAVAUX en 2021



A l'ouverture
du défibrillateur,
des messages vocaux
fournissent des
instructions claires,
par étapes, permettant
de réagir de façon
adéquate face à une
victime en arrêt cardiaque



LES PRINCIPAUX TRAVAUX en 2021



Mise en place de Cailloux
au cimetière de Rainecourt



Grand'Rue :
Achat d'une parcelle
d'environ 60m² « pour la sécurité
des piétons et des automobilistes »



Création de 3 nouvelles cave-urnes
au cimetière de Framerville



Mise aux normes de la
Sécurité incendie



Réfection de la cour
de la Mairie

LES PRINCIPAUX TRAVAUX en 2021

Travaux de dissimulation des réseaux électriques
d'éclairage public et de communications électroniques



Remise en état



LES PRINCIPAUX TRAVAUX en 2021

Plantation d'arbres

« Route de Lihons et au niveau de la mare, à côté du Tour de Ville »

CHATAIGNERS
CHENES
CHARMES



DÉDICACE AU GERMOIR

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)

Samedi 20 Novembre 2021

Dédicace de l'ouvrage de M. Pierre AVEZ,
habitant de notre commune.

« Quand le Santerre se rebiffe »

Pierre Avez a été Maire de notre commune.



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 21

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)



LE GERMOIR

Signature d'une convention de réciprocité le 07/10/2021 entre la Commune de Framerville Rainecourt, l'association Lire et Délires et l'association Les Petits Ruisseaux Éditions.

Les associations LIRE et DELIRES et Les PETITS RUISSEAUX ÉDITIONS considérant que les valeurs promulguées et vécues par leurs associations trouvent entre elles des convergences importantes décident de mettre en commun leurs compétences et leurs actions.

A savoir :

Une attention particulière sera apportée au développement dynamique de projets communs partagés dans un cadre de partenariat cohérent, coopératif et de concertation locale institutionnelle et citoyenne.

Le partage du local dit :

Le GERMOIR

13 Rue de l'église

80131 Framerville-Rainecourt

Qui a été mis à la disposition de LIRE et DELIRES par la commune.

En conséquence de quoi elles tiennent à en informer le Conseil Municipal au cours de son assemblée afin qu'il puisse délibérer sur cette requête.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :
Approuve la signature de cette convention.*



DU RENOUVEAU AU GERMOIR...

(par Pierre avez)

Considérant que les buts poursuivis par « Les Petits Ruisseaux » et « Lire et Délires » sont complémentaires.

Ces associations ont décidé de travailler en commun et de gérer ensemble :

- L'espace du Gerموir
- La gestion de la Bibliothèque.

Dans un contexte d'échange et de lieu social :

Les Petits Ruisseaux

L'association a pour but :

- Réédition d'œuvres ou d'ouvrages n'étant plus édités ou/et livres de droit, en organisant leur distribution et diffusion sous toute forme,
- Participer à des salons ou foires du livre ou tout autre lieu en lien avec le livre et l'édition (Médiathèque, bibliothèque)...etc.
- Constitution de commissions, comités de lecture et de rencontres ou autres dispositifs afin de privilégier le développement d'activités communes et partagées dans le cadre d'un partenariat dans la propagation des arts, de la culture et de la littérature.
- Promouvoir et susciter, toutes créations artistiques et artisanales dans toutes leurs diversités et sous toutes formes.
- Inciter la synergie des arts par la participation ou l'organisation de manifestations sociales, culturelles et d'actions éducatives.

Lire et Délires

L'association a pour but :

- D'agir pour le développement de la lecture, de l'écriture, et de la culture d'une façon générale, sous toutes les formes et sur tout le territoire de la Communauté de communes « Terre de Picardie ».
- De soutenir plus particulièrement, les jeunes et les publics en difficultés
- D'associer, les membres de l'association et les lecteurs, à l'animation des bibliothèques
- De participer, éventuellement, avec des partenaires, à toutes les actions qui seraient susceptibles de favoriser la lecture et le « livre », l'écriture, la culture populaire.



**Quinze Mille livres
vous y attendent !**

LA CH'TITE ALSACIENNE

Le troisième jeudi de chaque mois (de 18h00 à 20h00)

Sur la Place de la Salle Saint-Nicolas

Prise de commandes au 06 89 54 79 34



CENTRE DE VACCINATION MOBILE

03/31 Août et 26 Octobre 2021

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)



BUS PMI

Le premier lundi de chaque mois

à compter du 03/01/2022

sur la Place de la Salle Saint-Nicolas

(de 16h15 à 17h00 sur RDV),

En complément des [22 Maisons départementales des solidarités et de l'insertion \(MDSI\)](#), un bus PMI se déplace dans une quarantaine de communes du département pour proposer des [consultations gratuites préventives pour les enfants de 0 à 6 ans](#) ainsi que des [consultations prénatales](#). Il comporte trois espaces distincts et dispose de tout l'équipement médical nécessaire aux consultations : table d'examen modulable, table à langer, pèse bébé, réfrigérateur, toise, point d'eau, wc chimique, climatisation (panneaux solaires), jeux pour enfants ... Les lieux de passage du bus sont renouvelés tous les 6 mois.

Voir le site :

<https://www.somme.fr/services/enfance-et-famille/sante-maternelle-et-infantile/le-bus-pmi/>

SOMME
LE DÉPARTEMENT

CONSULTATIONS DE PUÉRICULTRICES DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les puéricultrices du Département vous accueillent pour une consultation avec votre enfant (de 0 à 6 ans)

Consultation
Bus PMI Tous les
luns lundi après-midi
sur rendez-vous
03.60.03.47.70

SOMME
www.somme.fr

COMITE DES FETES

Un nouveau bureau et des remerciements

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)



Mercredi 20 Octobre 2021

Election du nouveau bureau du Comité des Fêtes

Président

Anthyme ONDICANA (1)

Vice-Présidente

Hélène FOLLET (2)

Trésorière

Anne-Sophie WAESELYNCK (3)

Secrétaire

Véronique LAVOLET (4)

Sans oublier les bénévoles ! (5)



La municipalité et les nouveaux membres du comité des fêtes remercient vivement l'ancienne Présidente du Comité des fêtes, Madame Evelyne SCHIETEQUATTE (6), pour son implication et son dévouement en tant que Présidente « bénévole » au sein du comité des fêtes ces dernières années .

La municipalité et les membres du nouveau bureau du comité des fêtes remercient également tous les membres bénévoles du comité des fêtes.

PROGRAMME 2022 du Comité des Fêtes

Concours de Cartes le 26/02/2022

Randonnée le 11/09/2022

Arbre de Noël, Beaujolais, Fête du village, 14 juillet etc....

LA CHASSE AU TRESOR

(par Anthyme ONDICANA)

Bercé depuis ma plus tendre enfance par les chasses aux trésors, j'ai pris plaisir à en créer une avec notre beau village comme terrain de jeu.

Composée de 12 énigmes, chacune amènera à localiser un emplacement précis dans le village ou proche de celui-ci. Pour l'emporter, il faudra en résoudre au moins 10. Gain : 100 euros Participation gratuite

Des indices pour d'autres énigmes seront d'ailleurs cachés près de certains endroits à découvrir (logo présent ). Si vous en trouvez un, merci de le laisser sur place pour les autres concurrents.

Il n'y a pas un ordre précis à suivre pour la résolution des énigmes. Il vous faudra explorer le moindre recoin de notre commune.

C'est une quête perpétuelle, sans limite de temps. Ouvrez les yeux et soyez curieux. Bonne chance !!!!

- 1- **L'aigle, les cygnes et la chouette ne vous aideront en rien. C'est celui de notre nation qu'il vous faudra trouver.** 
- 2- **Liés pour l'éternité.**
- 3- **Le point commun entre Bizet et Gambetta, il vous faudra découvrir.** 
- 4- **Station balnéaire de la Somme.**
- 5- 
- 6- **Problèmes d'insomnie ? Une infusion vous fera le plus grand bien.**
- 7- **Chifoumi** 
- 8- **Pour les cruciverbistes et amateurs d'anagrammes : *EXCESSIF***
- 9- **Ce qu'elle dit avoir entendu, l'a menée à sa perte. Il vous faudra aller à la rencontre de celle qui les a prononcées.** 
- 10- **Animal mythologique ou fournisseur de Basmati**
- 11- **St LUC 10.19** 
- 12- **Le symbole du « temps qui s'envole », il faudra retrouver.**

Celui ou celle qui arrive à résoudre au moins 10 énigmes, met un terme à la chasse !

N'hésitez pas à me contacter pour obtenir des informations complémentaires et me donner vos solutions :

Mr ONDICANA Anthyme – 1

AU FIL DE L'ANNÉE 2020...

Le 19 Décembre 2020
Distribution des cadeaux de Noël aux enfants du village



Par mesure de sécurité et en raison des directives sanitaires en vigueur pour lutter contre la covid-19, l'arbre de Noël 2020 a été annulé. Toutefois, les membres du comité des fêtes, en accord avec le père Noël, ont assuré la distribution des cadeaux de Noël au domicile de tous les enfants du village le samedi 19 décembre 2020.

AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Patricia CARDON et Anthyme ONDICANA)

Le 18 Décembre 2021
Distribution des cadeaux de Noël aux enfants du village
à la salle Saint-Nicolas



AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)

Le 23 janvier 2021
Remise des récompenses,
suite au concours « illuminations et décorations de Noël »



Afin d'encourager et de récompenser les actions menées par les habitants de notre commune en faveur de l'animation et de l'embellissement des habitations pendant les fêtes de fin d'année, 30 lots ont été remis par les membres du comité des fêtes et du conseil municipal au domicile de chaque gagnant.



Merci à tous pour votre participation !

1^{er} : M. [redacted]
Félicitations à Mme Mauguin et M. Capelle



AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)

Le dimanche 14 mars 2021 Repas des aînés à domicile

Depuis de nombreuses années, le premier dimanche de mars est réservé aux aînés (à partir de 65 ans) de notre commune. Ils sont invités par la municipalité à partager un moment de convivialité autour d'un repas à la salle Saint-Nicolas. Mais cette année, le contexte sanitaire lié à la Covid-19 nous a contraints malheureusement à annuler ce traditionnel repas. De ce fait, pour montrer à nos anciens que le conseil municipal ne les oublie pas, il a été décidé de remplacer ce repas à la salle Saint-Nicolas par la distribution d'un « colis gourmand » (colis réalisé par un traiteur local).



AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)

Journée nationale du 8 mai 2021
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



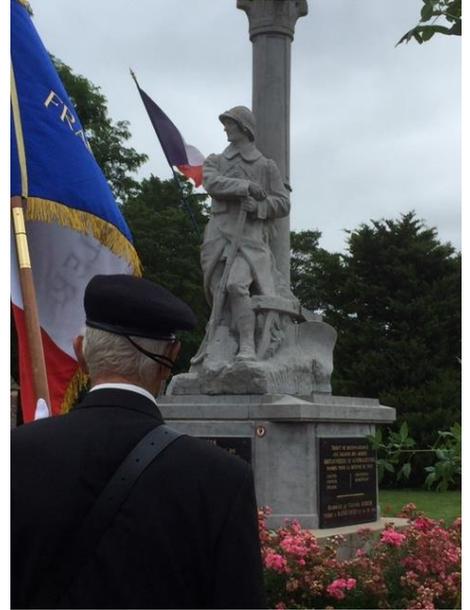
Journée nationale du 11 novembre 2021
Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »



AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Evelyne SCHIETEQUATTE)

Cérémonie du 14 Juillet 2021



L'année dernière, notre fête nationale n'avait pas pu avoir lieu du fait de l'épidémie « Covid-19 ». Cette année, nous nous retrouvons pour fêter comme il se doit notre pays.

La fête nationale Française, la fête du 14 juillet est pour nous tous un grand moment. Il s'agit en effet d'un souvenir très profond, un fondement de ce qui fait la France. Ce souvenir est celui d'un peuple qui se révolte en 1789 pour son honneur.

La révolte gronde parmi les hommes et les femmes et c'est le peuple qui se rassemble dans la rue pour affronter l'oppression des libertés.

Puisque nos ancêtres se sont battus pour nous offrir cette chance et que nos soldats d'aujourd'hui risquent encore leur vie pour nous protéger et sauvegarder les droits de l'homme, soyons fiers d'être Français et heureux de l'être. C'est pourquoi ce rassemblement du 14 juillet est avant tout une fête.

En ce jour, nous ne pouvons oublier celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté dans notre pays, qu'ils soient associés à notre vie et à notre mémoire.

En ce jour, il me semble aussi que nous devons rendre hommage à tous les soignants qui ont lutté auprès des malades.

La France peut être fière de ses médecins, de ses infirmiers, de ses aides-soignants, qu'ils en soient remerciés.

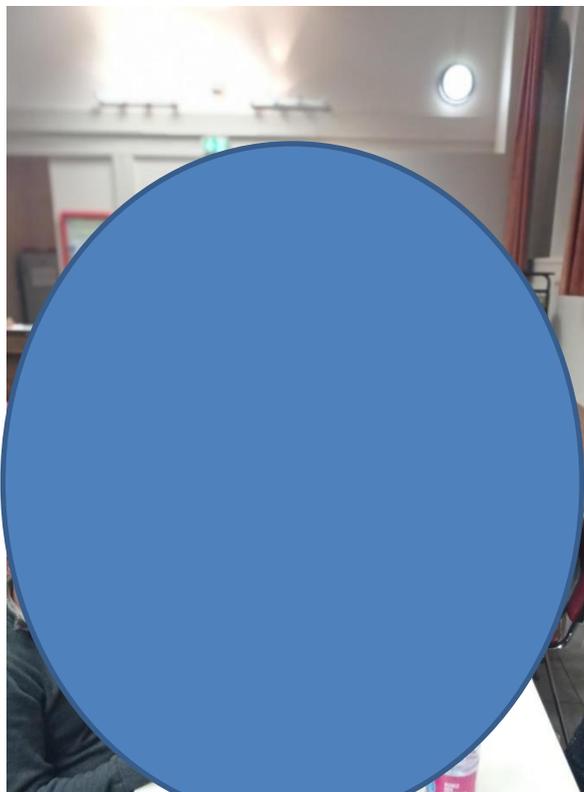
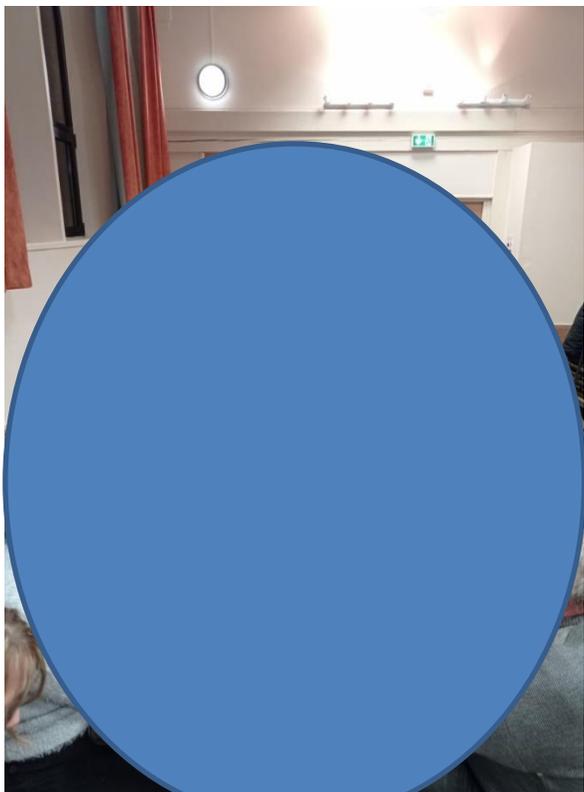
Le Maire, Jean-Philippe AVENEL



AU FIL DE L'ANNÉE 2021...

(par Anne-Sophie WAESELYNCK et Anthyme ONDICANA)

Le 27 Novembre 2021 : Soirée Beaujolais (avec le passe sanitaire !)



UN PEU D'HISTOIRE....

(par Marcel QUEYRAT)

MAIRE DE FRAMERVILLE PUIS PREFET.

« Instructions au comte de Castejas*. (5 avril 1815)

M. le comte de Castejas se rendra à Furnes** pour chercher à établir des rapports avec les villes de Dunkerque, Calais et autres communes situées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, afin d'y former des intelligences avec les fidèles sujets du Roi et de s'y procurer, s'il est possible, les moyens de pénétrer sur le territoire français... »

Voilà qui ressemble fort à l'ordre de mission donné à un agent secret. La question mérite d'être étudiée car le destinataire est natif de notre village. Afin d'en savoir plus, je vous propose, cher lecteur d'examiner sa biographie étroitement mêlée à cette période confuse qui s'étend de la fin du 1^{er} Empire à la fin du règne de Charles X.

André de Biaudos de Castéja est né à Framerville le 22 janvier 1880. Son père, Stanislas-Catherine de Castéja, né en 1738, est un brillant militaire qui a obtenu à l'âge de 32 ans la plus haute distinction de la monarchie : l'Ordre de Saint-Louis. En 1779, il avait épousé Marie-Elisabeth Desfriches-Doria. Nommé maréchal des camps, il gouvernait la place d'Arras lorsque survint la période de la Terreur en 1792 ; fidèle à la monarchie, il se résigna à émigrer et André, malgré son jeune âge le suivit à Coblenz. Stanislas y fut si mal reçu par les nobles ayant fui la France beaucoup plus tôt, qu'il se retira chez l'un de ses cousins, à Maastricht, et se suicida. André, qui n'avait que 12 ans, revint vivre près de sa mère en son château de Framerville.

En 1802, il épouse Alexandrine Françoise de Pons de Rennepont.

UN PEU D'HISTOIRE....

(par Marcel QUEYRAT)

Sous l'Empire, André hérite du château de Framerville. En sa qualité de maire, il administre notre commune et, en 1810, entre au Conseil d'Etat comme auditeur.

Nommé inspecteur général des vivres de la guerre le 14 janvier 1811, il s'associe à la petite cour réunie à La Malmaison, autour de Joséphine, l'ancienne impératrice. C'est un homme d'esprit, très cultivé, qui aime la bonne cuisine, le jeu et le théâtre. Le 7 avril 1813, il est nommé sous-préfet*** de Boulogne-sur-Mer.

Cependant, l'Empire créé par Napoléon a commencé à se désagréger après l'échec de la campagne de Russie. Les puissances européennes, liguées contre lui, franchissent le Rhin à la fin de l'année 1813 et entrent dans Paris le 31 mars 1814. Abandonné de tous, il est contraint d'abdiquer et les monarchistes convainquent les Alliés de faire appel à l'un des frères de Louis XVI, réfugié à Hartwell, en Angleterre, Louis XVIII ; ce sera la Première Restauration. Napoléon est « assigné à résidence » sur l'île d'Elbe.

Sans plus attendre, M. le sous-préfet André de Castéja, quittant Boulogne, traverse la Manche et se précipite à Hartwell pour assurer Louis XVIII du ralliement de son arrondissement. Cela lui vaudra d'être confirmé dans son poste de sous-préfet de Boulogne mais ne lui assurera pas de promotion. De plus, l'auditorat étant supprimé, il perd son titre au Conseil d'Etat.

Les maladresses de l'entourage du roi, « rentré, de plus, murmure-t-on dans les fourgons de l'étranger », incitent Napoléon à débarquer en Provence le 1^{er} mars 1815. Louis XVIII et ses fidèles émigrent à Gand. André démissionne de son poste le 26 mars, « pour raison de santé » et suit le roi. Peu de temps après son arrivée à Gand, le bouillant sous-préfet est envoyé en mission par de Blacas, le conseiller privé du monarque déchu ; c'est cette lettre de mission que nous avons reproduite au début de notre récit.

UN PEU D'HISTOIRE....

(par Marcel QUEYRAT)

La bataille de Waterloo (18 juin 1815) rendra inutile cette mission. Cette fois, Napoléon est envoyé sur l'îlot rocheux de Sainte-Hélène et Louis XVIII rentre à Paris. C'est la Seconde Restauration. André de Castéja est nommé préfet du Haut-Rhin le 14 juillet 1815.

Sa tâche est difficile car le département est occupé par les soldats autrichiens mais il semble s'acquitter de sa tâche avec l'habileté dont il fera montre dans toutes ses activités. Après le départ des troupes d'occupation, il est muté à Limoges le 18 janvier 1819. Son fidèle secrétaire, Croquelois, le suit, comme il le suivra dans tous ses postes. Les rapports d'André avec le Conseil Général de la Haute-Vienne sont excellents. Manifestement le département lui plait et il plait aux notables limousins. C'est si vrai qu'il se fait élire député de la Haute-Vienne alors qu'il vient d'être nommé préfet de la Vienne (le 27 juin 1823).

C'est une compensation car la bonne société de Poitiers ne convient guère au préfet-député: « ... On est d'une dévotion parfaite ; point de spectacle très peu de jeu, mais force sermons et bénédictions. Je ne pense pas me plaire ici », écrit-il à sa femme restée à Paris. De plus, il souffre d'une maladie de l'estomac.

Il ne se représente pas aux élections suivantes et préfère se consacrer, avec efficacité, à faire élire dans la Vienne des députés favorables au gouvernement. Et, une ordonnance du 27 janvier 1828, le nomme préfet à Nancy, ce qui est considéré comme une belle promotion.

Mais André de Castéja ne prendra jamais ses nouvelles fonctions car il meurt à Paris le 11 mars 1828, victime de la maladie d'estomac qui le tourmentait depuis plusieurs années.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 17 décembre 1814, officier le 17 mai 1815, par ordonnance signée à Gand et commandeur le 19 mai 1825. Il était également commandeur de l'Ordre impérial d'Autriche.

UN PEU D'HISTOIRE....

(par Marcel QUEYRAT)

André de Biaudos, comte puis marquis de Castéja, laisse le souvenir d'un haut-fonctionnaire brillant, habile mais aimant la fête et dépensant sans compter. Il était si dépensier que son épouse, Alexandrine, avait demandé la séparation de leurs biens. Du reste, en 1815, André céda le château de Framerville à son frère Marie-Jean-François, vicomte de Castéja (pour une somme de 80 000 francs. Acte du 11 fév. 1815 auprès de maître Desjardins, notaire à Versailles).

C'est Marie-Jean-François qui épousera, en 1819, Caroline de Bombelles, fille de Monseigneur de Bombelles, comme nous l'avons rapporté dans notre Bulletin municipal de Janvier 2018.

Alexandrine de Pons Rennepont décédera en 1850. Leur fils, Rémy Léon né en 1805, embrassera la carrière des armes. Mais ceci est une autre histoire.

Marcel QUEYRAT

Président cantonal du Souvenir Français.

**L'orthographe, dans cette instruction, est erronée. Il faut écrire Castéja. Cette vieille famille est d'origine gasconne ; elle s'est installée dans le nord de la France lors des guerres du XVIIème siècle.*

*** Furnes est en Belgique (Région de Flandre occidentale).*

**** Par la loi du 28 pluviôse An VIII (17 février 1800), Napoléon Bonaparte, alors 1^{er} Consul, avait institué le corps préfectoral.*

Sources :

Je remercie vivement Jean-Denis de Biaudos de Castéja pour les informations qu'il m'a communiquées. J'ai également consulté :

« Mon roi, ma patrie et mon département ». Thèse de doctorat d'histoire de Pierre Michon. 2017.

« Napoléon » de Jean Tulard. Librairie Arthème Fayard. 1987.

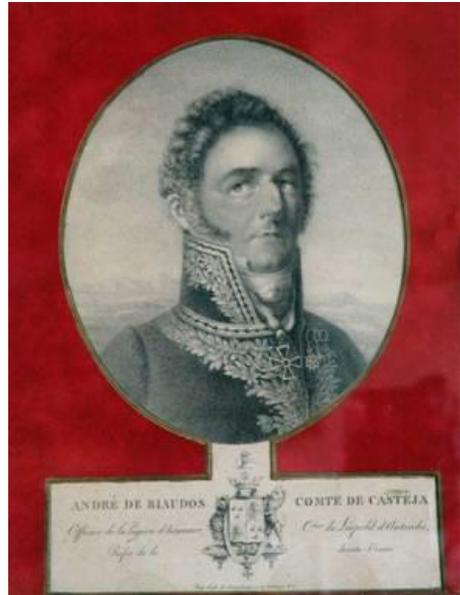
UN PEU D'HISTOIRE....

(par Marcel QUEYRAT)

Dans notre bulletin municipal daté de janvier 2018, nous avons suivi la carrière de Monseigneur de Bombelles et évoqué cette période perturbée de 1814-1815 au cours de laquelle l'Empire fondé par Napoléon Bonaparte s'était effondré, laissant la place à la Restauration.



André de Biaudos de Castéja en 1799



André, préfet de la Haute-Vienne



André, préfet du Haut-Rhin



Alexandrine-Françoise de Pons Rennepont



Ouverture de la Mairie au Public

**Mardi
de 16h00 à 17h30**

**Jeudi
de 16h30 à 18h00**

Téléphone
03 22 85 81 31

Courriel
mairie.framerville-rainecourt@wanadoo.fr



Site web : www.framerville-rainecourt.fr